

Bulletin intercommunal

Val de SARTHE

Communauté de communes

N°21
Hiver 2012

Un territoire qui trie : La redevance en baisse !





Édito

La décennie qui s'achève, 2000-2010, a été saisie par une frénésie de hausse des coûts en matière de déchets ménagers. Les hauses en sont multiples : le manque de concurrence favorise l'envolée des prix, les hausses de carburant... alourdissent la facture et pour couronner le tout, des taxes nouvelles sont mises en place. Tout cela a contribué à alimenter le bon sens populaire «plus on trie et plus on paye». Dans ce contexte, il a fallu que les élus et les techniciens fassent preuve d'imagination et d'audace pour enrayer cette spirale infernale. Une seule solution : la réduction !

La mise en place des sacs estampillés «Val de Sarthe» a permis de **réduire le tonnage des ordures ménagères** collectées en porte à porte de 37% (200kg/hab/an en 2007 à 144kg/hab/an en 2010) soit plus de 1 000 tonnes économisées sur 3 000, en trois ans. Le tri sélectif, a quant à lui progressé de 33%, générant ainsi des recettes supplémentaires. Les tonnages amenés en déchetterie sont en augmentation, tandis que le compostage individuel rencontre un véritable engouement. Toutes ces sources d'évitement permettent, malgré l'augmentation des taxes, de **générer des économies substantielles**.

Il faut également saluer la prise de conscience d'un nombre croissant d'habitants du territoire qui a accepté de jouer le jeu, de changer sa pratique quotidienne afin de contribuer à l'effort général.

Ces bons résultats nous permettent de clore le budget 2011 avec un excédent significatif et de proposer une baisse de la redevance de l'ordre de 5%. Ils nous placent également **dans le peloton de tête Sarthois** en terme de tri et de prix de revient par habitant.

Néanmoins, il ne faut jamais s'endormir sur ses lauriers, **poursuivre nos efforts** afin de réduire encore nos quantités de déchets non recyclables et maîtriser, par voie de conséquence, le coût pour les ménages. De nouveaux concepts apparaissent en matière de compostage individuel et collectif, de nouvelles filières de recyclage se mettent en place afin de répondre à ces objectifs de réduction.

De plus, le choix de réaliser **l'état des lieux des assainissements individuels en régie**, en accord avec le comité de suivi des déchets, **s'avère très positif**. Il nous permet de réaliser une véritable plus-value par rapport aux prestataires privés, par la production d'un diagnostic complet de l'installation et des travaux à envisager. Environ 10% des installations présentent un risque sanitaire et environnemental fort avec nécessité d'une réhabilitation urgente sous les 4 ans au plus tard.

Par ailleurs, le comité de suivi des déchets propose aux usagers un conseil sur les filières agréées et des achats groupés ce qui permet d'abaisser encore les coûts.

Je tiens à remercier tous les acteurs locaux qui apportent une réelle plus-value en matière d'environnement, c'est bien la conjugaison de ce travail et les efforts de tous les habitants au quotidien qui **permettent aux élus de baisser la redevance pour la première fois** en 2012.

Philippe Girardot

Président de La Communauté de communes
du Val de Sarthe

SOMMAIRE

ici des ressources

A PRÉSERVER

3 à 6

Les scolaires se mettent au vert !

Déchets ménagers : Bilan estimé de l'année 2011

La prévention des déchets

Assainissement non collectif :
bilan 2011 des diagnostics

Maintenir une circulation sécurisée

ici des ressources pour

SE LOGER

7

Propriétaires, des aides existent
pour l'amélioration de votre logement

ici des ressources pour

SE DÉVELOPPER

8 à 10

Entretien avec trois chefs d'entreprise

Une nouvelle signalétique pour les zones
d'activités

Bienvenue au club des entreprises
du Val de Sarthe

ici des ressources pour

DÉVELOPPER

11

La mission locale au service des jeunes

ici des ressources pour

S'ÉCLATER

12

Un projet d'accueil de loisirs au mois d'août

ici des ressources pour

GRANDIR

13

Des «rencontres jeux» pour les enfants

ici des ressources pour

MUSIQUER

14

Un éveil musical proposé aux tout-petits
Autour des musiques balkaniques

ici des ressources pour

DÉCOUVRIR

15

Une belle saison touristique sur l'île MoulinSart

ici des ressources pour

CRÉER

16 à 18

Bilan de la saison culturelle

Plus de 500 participants aux ateliers artistiques

Miguel Beudard, entre la Terre et l'Espace

Partenariat avec l'école des beaux-arts d'Angers
Tours Le Mans

ici des ressources pour

S'ÉPANOUIR

19

Commune à la Une : Louplande



Les scolaires se mettent au **VERT** !

Impliquer les enfants, c'est une façon efficace de protéger l'environnement. Le service environnement propose donc des animations d'éducation à l'environnement à des classes primaires des écoles du Val de Sarthe. Ces animations reprennent après une année d'interruption qui a permis de remettre à jour le programme et le matériel pédagogique.

De novembre 2011 à juin 2012, Anne-Marie Cormier travaillera avec 6 classes. Trois instituteurs de l'école «Les Châtaigniers» et deux de l'école «Sacré Cœur» à la Suze sur Sarthe ont souhaité participer à ces ateliers ainsi que l'école publique de Souigné Flacé.

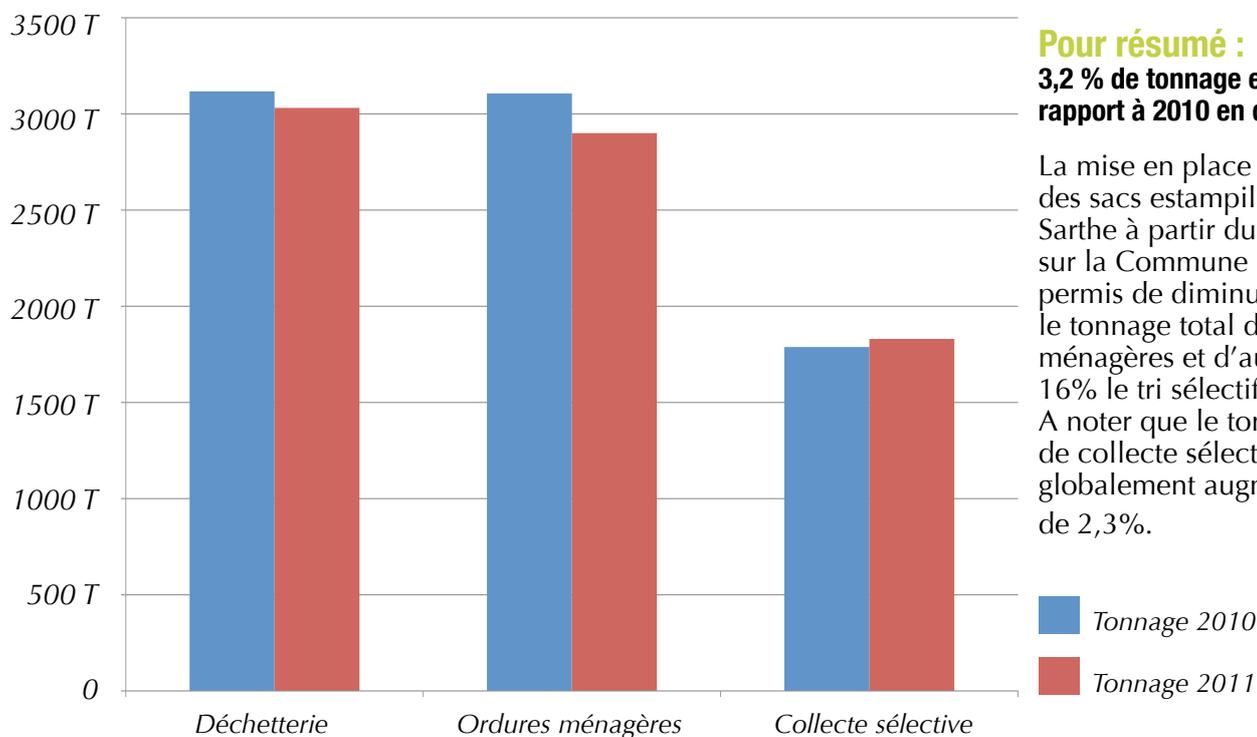
Les enfants aborderont principalement les thèmes de la protection de l'eau et de la production des déchets. Les séances sont organisées pour permettre aux enfants de comprendre certaines notions de Développement Durable de la façon la plus ludique possible : elles comportent des jeux, des visites de sites, du travail en

groupe, mais aussi des questionnaires, une exposition et des débats... «*Je travaille les projets pédagogiques en amont avec les équipes enseignantes*», nous explique Anne-Marie Cormier. «*À la fin de chacun des programmes, les classes réaliseront une campagne de communication sous la forme qu'ils auront choisi avec leur enseignant : arts plastiques, théâtre, journalisme ou autre...Leurs projets seront exposés dans des lieux publics du territoire où chacun pourra venir s'informer et admirer !*».

Les dates et lieux seront diffusés par les écoles et la Communauté de communes.

Déchets ménagers

Bilan estimé de l'année 2011



Pour résumé :

3,2 % de tonnage en moins par rapport à 2010 en déchetterie.

La mise en place du système des sacs estampillés Val de Sarthe à partir du 01 mai 2011 sur la Commune de Spay a permis de diminuer de 6,6% le tonnage total d'ordures ménagères et d'augmenter de 16% le tri sélectif.

A noter que le tonnage de collecte sélective a globalement augmenté de 2,3%.

■ Tonnage 2010

■ Tonnage 2011

La prévention des déchets



Le geste de tri est rentré dans les habitudes des habitants du Val de Sarthe, mais est-ce suffisant ?

Face à l'augmentation constante des coûts de collecte et de traitement des sacs d'ordures ménagères et la saturation des usines de traitement, nous devons maintenant apprendre à produire moins de déchets et alléger le sac noir.

Le programme de prévention des déchets, animé par le Pays Vallée de la Sarthe, est lancé depuis 1 an.

La première année a marqué «l'état des lieux» de la produc-

tion de déchets dans la Communauté de communes et a dégagé les pistes de développement.

Les quatre prochaines années feront place à l'action ! Pour cela des groupes de travail ont été constitués sur différentes thématiques :

La communication et la réduction des Imprimés Non Sollicités (INS), l'éco-exemplarité, le compostage, la réparation et le réemploi de matériaux.

Voici quelques actions proposées pour l'année 2012 :
Communication sur les actions de prévention des déchets (guide, panneaux, stand), mise en place de foyers témoins, fourniture de composteurs individuels et suivi de l'action, installation de composteurs collectifs pour les usagers qui n'ont pas ou peu de jardin. Un projet est actuellement à l'étude sur la Commune de Voivres-lès-le-Mans.

Assainissement non collectif

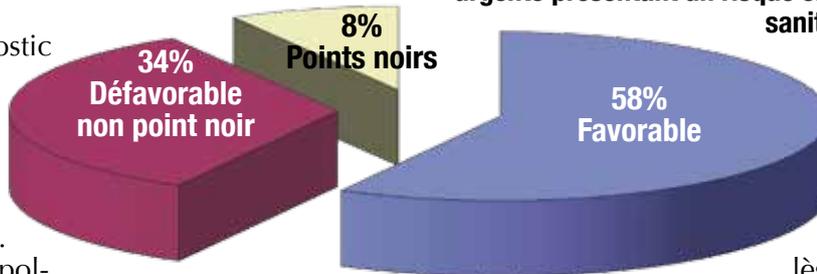
Bilan 2011 des diagnostics

Pour la première année, 450 installations d'assainissement non collectif des Communes de Fercé-sur-Sarthe, Parigné-le-Pôlin et Fillé-sur-Sarthe ont été diagnostiquées.

L'enjeu du diagnostic a été bien compris par la plupart des usagers.

La vaisselle, la douche, la lessive, le ménage, les WC...

produisent des eaux polluées qui doivent être traitées avant de rejoindre le milieu naturel. Personne ne souhaite vivre à proximité d'un fossé nauséabond, gîte à moustique, ou utiliser un puits dont la nappe est contaminée par un voisin ! La plupart des diagnostics ont donc été le moment d'un réel échange entre l'utilisateur et le technicien. Dans la majorité des cas, le technicien a pu conseiller l'utilisateur sur l'entretien ou sur des aménagements visant à assurer la pérennité du système en place.



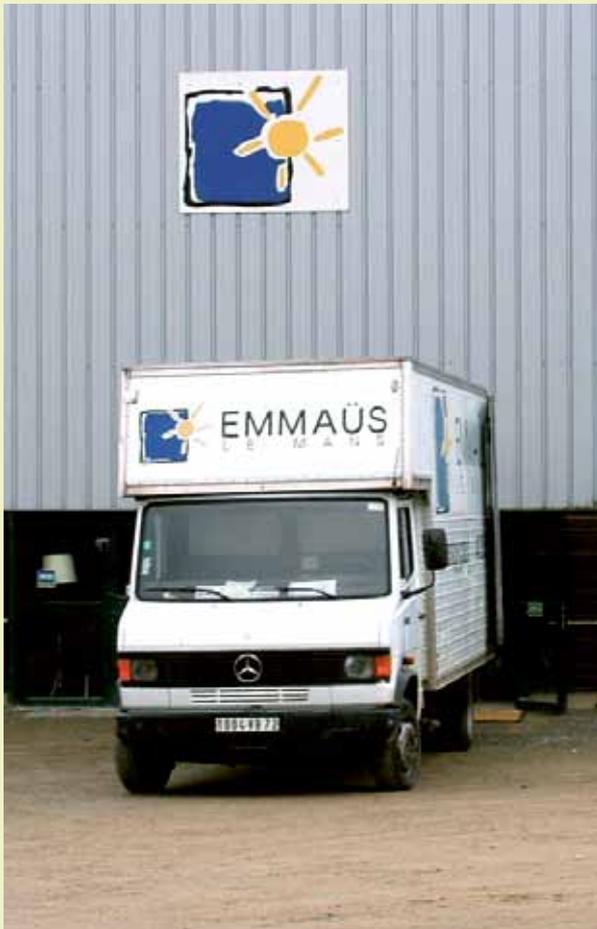
Résultats 2011

Les points noirs sont les installations à réhabilitation urgente présentant un risque environnemental et sanitaire fort.

Les diagnostics sont actuellement réalisés sur la Commune de Roëzé-sur-Sarthe puis se poursuivront sur les Communes de Voivres-lès-le-Mans, Étival-lès-le-Mans et Louplande en 2012.

Si vous rencontrez des problèmes ou vous vous posez des questions sur votre système d'assainissement non collectif, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes où un technicien répondra à vos interrogations.

INFOS



Les collectes pour Emmaüs :

Un canapé en bon état, un meuble, une étagère, de la vaisselle, une poussette... et si tout cela pouvait resservir à quelqu'un qui en a besoin ?

Emmaüs organise à la déchetterie des demi-journées de collecte d'objets en bon état.

Les collectes auront lieu de 14h à 16h 30 à la déchetterie communautaire les mercredis :

11 janvier, 8 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre 2012.

L'élargissement des consignes de tri à la déchetterie :

Un partenariat avec l'entreprise ATLAN a permis de trier à la déchetterie et de recycler :

500 m³ de polystyrène expansé non souillé

15 tonnes de salons de jardin en plastique propre.

La diversité des plastiques ne rend pas le tri évident donc n'hésitez pas à demander au personnel de la déchetterie pour éviter toute erreur !

Maintenir une circulation sécurisée

Nous avons vécu un été humide avec quelques désagréments et essuyé également quelques coups de vent. Le service voirie est intervenu à maintes reprises pour déboucher des busages, dégager ici et là des arbres morts ou des branches qui rendaient la circulation difficile, voire même dangereuse.

Le service voirie de la Communauté de communes s'attelle à maintenir un réseau routier avec une circulation la plus sécurisée possible. Cependant, il ne peut se substituer aux propriétaires riverains pour effectuer les tâches qui leur incombent.

Voici quelques rappels des obligations de chacun afin que la circulation de tous les usagers soit plus sûre :



Le stockage de bois est dangereux hors plages de chargement aménagées.



Les branches deviennent dangereuses et maintiennent la chaussée humide et glissante.



L'accotement est dégradé, d'où l'affaissement des bas côtés et le non écoulement des eaux.



Le busage de l'entrée est bouché et la haie gêne la visibilité pour sortir

Pour reprendre l'exemple de la 4^{ème} photo, l'empiètement d'une voie privée sur le domaine public, avec défaut de visibilité pourrait engager directement une part de responsabilité du propriétaire. Il est donc nécessaire de respecter les règles qui régissent le code de la voirie routière. Nous vous rappelons également qu'avant d'entreprendre tout travaux sur le domaine public (entrée busée, tranchée...) une demande de permission de voirie doit être déposée à la mairie de votre Commune. De même, les dépôts de matériaux, échafaudage et autre doivent faire l'objet d'un permis de stationnement.

Chaque riverain de la voirie communautaire aura à cœur de faire preuve de civisme !

Propriétaires, des aides existent pour l'amélioration de votre logement

Je suis propriétaire

Je loue mon logement

Vous pouvez bénéficier de subventions et, dans certains cas, de déductions fiscales sur vos revenus fonciers à trois conditions :

- plafond de ressources pour le locataire uniquement,
- engagement sur le niveau de loyer,
- nature des travaux.

J'occupe mon logement

Vous pouvez bénéficier de subventions, sous certaines conditions, notamment de ressources et selon la nature des travaux.

Plafonds de ressources 2011 en euros des propriétaires occupants

Ménages aux ressources	Nombre de personnes composant le foyer					Par pers. sup.
	1	2	3	4	5	
très modestes*	8 737	12 778	15 366	17 953	20 550	+ 2 587
modestes*	11 358	16 611	19 978	23 339	26 715	+ 3 365
modestes/plafond majoré*	17 473	25 555	30 732	35 905	41 098	+ 5 175

**N.B : Nature des travaux éligibles et taux de subvention peuvent varier en fonction de la catégorie à laquelle appartient le demandeur.
Attention ! Plafond à comparer avec le revenu fiscal de référence figurant en bas à droite de votre feuille d'imposition.*

Vous souhaitez vivre dans un habitat confortable, peu consommateur en énergie ?

L'Ademe (Agence nationale de maîtrise de l'énergie) vous conseille sur le site ecocitoyens.ademe.fr

Les Espaces info-énergie offrent aux particuliers des conseils neutres et gratuits pour mieux maîtriser leur consommation d'énergie et recourir davantage aux énergies renouvelables.

Contact :

Espace info-énergie
Sarthe Nature environnement

Sur rendez-vous :

10, rue Barbier 72000 Le Mans

Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Tél : 02 43 28 47 93
eie72@ville-lemans.fr

CONTACT

Les aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat sont cumulables avec le crédit d'impôt, renseignements auprès des services fiscaux.

Exemples de travaux pouvant être subventionnés

- Améliorer le confort, la sécurité, la salubrité,
- Adapter le logement pour faciliter le maintien à domicile et l'accessibilité des personnes âgées ou handicapées,
- Accroître la performance thermique du logement,
- Mettre aux normes l'assainissement individuel,
- Éliminer les peintures au plomb, etc.

Contactez l'association

HABITAT & DÉVELOPPEMENT de la SARTHE :

H&D Sarthe

47, rue Paul Ligneul

72000 LE MANS

Tél. 02.85.85.50.20 - Fax. 02.43.28.02.23

<http://www.ameliorer-mon-logement.fr>



Entretien avec trois chefs d'

Trois des quatre bâtiments, construits par la Communauté de communes sur la ZA

SolairePratique.com, est spécialisée dans la vente sur internet de produits pratiques et ludiques fonctionnant à base d'énergies renouvelables et notamment solaire. Elle vient de s'installer dans un bâtiment d'accueil de 300 m².

Entretien avec Jean Pierre LEBRUN, créateur et gérant de la société.

Comment êtes vous devenu chef d'entreprise ?

De formation ingénieur électronicien, j'occupais un poste principalement d'encadrement dans un grand groupe électronique. J'y avais cependant peu de prise sur la stratégie et au bout d'un moment j'avais l'impression d'avoir fait le tour de ce que je faisais et de ce que l'on pouvait m'apporter. J'ai alors vraiment eu envie d'une expérience différente, innovante et surtout de devenir autonome et indépendant. J'ai donc souhaité créer mon entreprise en mettant à profit mes compétences générales (électronique, informatique, gestion, qualité produit, relation clients fournisseurs...). Le secteur des énergies renouvelables et la vente sur internet me semblaient alors suffisamment prometteurs pour lancer ce type d'activité.

Pourquoi vous êtes vous installé sur le territoire ?

A l'époque, j'avais fait le tour des Communautés de communes environnantes à la recherche d'un local adapté au démarrage de mon activité. S'est alors présentée l'opportunité de louer la pépinière d'entreprises du Val de Sarthe, local dont le concept était vraiment parfait pour moi, avec un bail précaire et un loyer modéré. Il était par ailleurs idéalement placé, puisque proche de mon domicile et de la poste (pour les colis). Par la suite, on m'a présenté le projet de construction des bâtiments d'accueil sur la ZA du Val de l'Aune. C'était l'occasion pour moi de poursuivre le développement de mon entreprise et de pérenniser mon implantation à Roëzé.

A ce propos, comment se présente l'évolution de votre activité ?

Plutôt bien. J'ai commencé seul, puis avec le développement de l'activité, j'ai rapidement été amené à faire appel à un prestataire, pour finalement embaucher mon premier salarié en avril dernier. Je souhaite à l'avenir proposer de nouveaux produits, renforcer ma présence sur internet et développer mon portefeuille clients notamment vers les professionnels et les collectivités. Si l'évolution de mon activité est conforme à mes objectifs, j'espère à nouveau embaucher dans les 3 prochaines années.

La société Décors et Fenêtres spécialisée dans les ouvertures en rénovation (portes, fenêtres...), compte 6 salariés et s'est installée dans un bâtiment d'accueil de 500 m².

Entretien avec Jacques VIGNOL, gérant de la société.

Pourquoi vous êtes vous installé sur Roëzé ?

Nous avons décidé de créer l'entreprise en 2006, avec mon associé Gérard Jovet suite à la liquidation de la société pour laquelle nous travaillions à l'époque et qui était dans le même secteur d'activité. Au démarrage, nous nous chargeons de la partie commerciale avec l'aide de 2 télé prospectrices à mi-temps, la pose étant sous traitée. J'ai par la suite embauché une personne pour la partie administrative.

entreprise

Les entreprises du Val de l'Aune sont aujourd'hui occupés. Petite présentation de ces entreprises.

Nous avons commencé à mon domicile à Roëzé, mais avec le développement de l'activité, c'est vite devenu difficile à gérer. J'ai d'abord cherché un terrain pour construire un bâtiment. La Communauté de communes m'a alors parlé du projet des bâtiments d'accueil.

Comment se présente votre activité et quelles sont vos perspectives ?

Notre clientèle étant principalement Sarthoise, nous souhaitons élargir vers les départements limitrophes. Nous venons d'embaucher des commerciaux pour cela. Je tenais à souligner à ce propos notre difficulté à embaucher des personnes compétentes et motivées ; nous sommes toujours en recherche de profils intéressants. Aujourd'hui nous avons une visibilité limitée pour 2012, le contexte économique actuel et la hausse de la TVA pour les travaux de rénovation dans le secteur du bâtiment incitent à la prudence.

A2 toiture est une entreprise artisanale spécialisée dans les travaux de charpente et couverture. Elle compte 8 salariés (dont 2 apprentis). Elle vient de s'installer dans un bâtiment d'accueil de 300 m².

Entretien avec Alexis LELIEVRE, gérant de la société.

Pourquoi vous êtes vous implanté sur Roëzé ?

La société, créée en 2006 était d'abord installée sur Changé, parce que nous y avons trouvé un local disponible. C'était principalement une question d'opportunité. Puis, je me suis installé à titre personnel sur La Suze. Mon associé à l'époque, habitait également sur le territoire.

Mise à part cela, plusieurs facteurs nous ont incités à nous installer sur Roëzé. Il y avait tout d'abord l'axe routier Le Mans/Sablé qui est très porteur, une concurrence plus faible, et on souhaitait développer notre clientèle hors agglomération mancelle. Nous avons alors intégré la pépinière de la Communauté de communes en attendant de construire notre propre bâtiment.

Pourquoi avoir alors choisi de vous installer dans un bâtiment d'accueil proposé par la Communauté de communes ?

Mon associé a choisi de créer sa propre société Art Couverture et s'est installé dans le bâtiment que nous avons commencé à construire sur la zone du Val de l'Aune. Le projet proposé par la Communauté de communes correspondait alors à mes besoins, d'autant que mon activité était en plein développement.

Quelles sont vos perspectives ?

Je travaille essentiellement pour des maîtres d'œuvre comme Delecroix ou Prestabat, mais aussi pour des particuliers. Mon carnet de commande est plein jusqu'à fin mai 2012. Je suis optimiste et soulagé par cette activité soutenue. L'année 2012 risque cependant d'être très compliquée pour le secteur du bâtiment et je reste très prudent.

Une nouvelle signalétique pour les zones d'activités

Afin d'assurer une meilleure visibilité des zones d'activités communautaires pour les clients et fournisseurs des entreprises, la Communauté de communes a souhaité mettre en place une nouvelle signalétique.

Ainsi deux démarches ont été engagées :

Pour les **zones de Voivres lès le Mans (Actival, Clottées, Randonnays)**, qui sont en grande partie commercialisées (reste une parcelle disponible), l'enjeu était de déterminer un mode de repérage pratique (code couleur pour chaque zone) et de privilégier une signalétique originale pour marquer l'entrée de cet espace d'activités.

Ainsi, élaborés avec le cabinet Paysage Concept, un totem d'entrée de 8 mètres de haut, deux totems intermédiaires et un relai d'informations signal (avec plan des zones et noms des entreprises) ont été installés.



Pour la **ZA du Val de l'Aune** à Roëzé sur Sarthe, zone nouvellement aménagée, l'enjeu était de déterminer une signalétique homogène pour chaque lot. Ainsi, chaque parcelle sera équipée d'un totem aux couleurs des entreprises et de la Communauté de communes. Par ailleurs, un totem à lattes sera implanté à l'entrée de la zone, permettant aux visiteurs de connaître les entreprises installées.

Bienvenue au Club des entreprises du Val de Sarthe

Un groupe d'entreprises volontaires a décidé de créer le Club des Entreprises du Val de Sarthe. L'objectif est de favoriser les liens entre les entreprises du territoire, mais également de se faire connaître, tout en contribuant au dynamisme économique du territoire.

Ainsi, un programme d'actions mêlant réunions d'informations sur des problématiques communes, des visites d'entreprises, ou encore des actions de communication sera proposé pour 2012. La convivialité reste également le maître mot de ce club. Des rencontres à l'aspect plus festif sont prévues. Le Club est ouvert à toutes les entreprises du territoire.

Pour plus d'informations, ou si vous souhaitez adhérer, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : economie@cc-valdesarthe.fr



La mission locale au service des jeunes



Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes se sont développées à partir de 1982 par la volonté conjointe des Communes et de l'État, puis de celle des régions en 1993, pour organiser localement une intervention globale au service des jeunes, de 16 à 25 ans, en quête d'un emploi durable et d'une autonomie sociale.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, suite à une réorganisation du réseau jeune sur le territoire du Val de Sarthe, la Mission Locale de l'Agglomération Mancelle a repris l'ensemble des activités de la PAIO Rives de Sarthe Allonnes - La Suze. Elle a pour mission l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Ses grands axes d'intervention sont :

- Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes
- Accompagner les parcours d'insertion
- Agir pour l'accès à l'emploi
- Observer le territoire et apporter une expertise
- Développer une ingénierie de projet et animer le partenariat local.

Pour exemple nous citerons pêle-mêle, les permanences et ateliers logement, santé, budget, les ateliers de Recherche Intensive d'Emploi, les possibilités de financement de projet de formation par le biais de fondation (créavenir, ...), l'accompagnement parrainage ainsi que l'accompagnement spécifique des publics reconnus travailleurs handicapés.

Par ailleurs et afin de se rapprocher des besoins des jeunes, la mission locale participe à des expérimentations notamment pour les publics souhaitant se former en apprentissage ainsi que pour des publics sous main de justice.

L'équipe de conseillers en insertion professionnelle qui intervient sur le territoire du Val de Sarthe est composée de Delphine Rocheteau, Nadia Mecek, Denise Vérité et Evaristo Djerehé.

Renseignements :

Antenne Mission Locale d'Allonnes
12 rue Georges Bizet 72700 Allonnes
Tél : 02.43.80.85.01

L'accueil est assuré de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi

CHIFFRES

Une embellie au niveau de l'emploi

Le marché du travail a connu une embellie significative entre 2010 et 2011, en voyant le nombre de demandeurs d'emploi (en recherche d'emploi à temps plein et disponible immédiatement) diminuer de près de 10 %. La Communauté de communes fait mieux que le Département et la Région. Le chômage continue cependant à toucher davantage les femmes (57,6 % des demandeurs d'emploi), qui n'ont pas pu bénéficier de l'amélioration du climat économique entre 2010 et 2011 (+0,9 % de femmes inscrites sur un an).

Situation au 30/06/2011	Demandeurs d'emplois Cat A	Évolution annuelle
CC du Val de Sarthe	392	-9,7 %
Département de la Sarthe	19 583	-2,4 %
Région Pays de la Loire	115 847	-2,7 %

Source Pole Emploi Pays de Loire

INFOS

Un service jeunesse pour les 11-17 ans



Le service Jeunesse du Val de Sarthe propose des activités sportives, manuelles, culturelles, de loisirs dans le cadre des tickets sport et culture pendant les vacances de février, avril, juillet et octobre.

Quatre séjours en toiles de tentes sont également proposés au mois d'août.

Où se procurer les programmations ?

- À la Mairie de votre Commune,
- À la Communauté de communes du Val de Sarthe,
- Sur www.val-de-sarthe.fr (services aux habitants / la jeunesse),
- Par Mail (en communiquant votre adresse mail au service jeunesse)
- Par la presse
- Distribution dans les collèges de la Suze sur Sarthe et de Parigné le Pôlin.

Un projet d'accueil de loisirs au mois d'août

La compétence concernant l'organisation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du mois d'août a été transférée à la Communauté de communes du Val de Sarthe. Un accueil de Loisirs sera ouvert les deux dernières semaines, à savoir du 20 au 31 août 2012 .

Le groupe de travail jeunesse et la commission sociale réfléchissent à l'organisation de l'ALSH sur cette période (projet éducatif, fonctionnement, tarification...).

D'ores et déjà, nous pouvons vous préciser que cet accueil sera organisé en 3 pôles :

Le pôle à l'est du Val de Sarthe concerne les Communes de Fillé sur Sarthe, Spay et Parigné le Pôlin avec comme site d'accueil :

- Spay pour les + de 6 ans (la structure d'accueil n'est pas habilitée pour recevoir des – de 6 ans)
- Parigné le Pôlin pour les – de 6 ans (structure habilitée pour l'accueil de cette tranche d'âge).

Ces deux structures sont dédiées à l'accueil de loisirs.

Le pôle à l'ouest du Val de Sarthe concerne les Communes de Fercé sur Sarthe, Saint Jean du Bois, La Suze sur Sarthe et Roëzé sur Sarthe avec comme site d'accueil :

- Roëzé sur Sarthe pour les – de 6 ans et plus de 6 ans. Cette structure est dédiée à l'accueil de loisirs.

Le pôle au nord du Val de Sarthe concerne les Communes de Soulligné Flacé, Étival les le Mans, Louplande, Chemiré le Gaudin et Voivres les le Mans avec comme site d'accueil pour 2012 :

- Louplande pour les – de 6 ans et + de 6 ans.





Des «rencontres jeux» pour les enfants

L'équipe du Relais Assistantes Maternelles organise des matinées « Rencontre jeux » avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent sur plusieurs Communes du territoire.

Les lieux d'accueil

Les accueils se déroulent sur cinq sites fixes : Une fois par semaine à Étival lès le Mans (Petite salle de la Salle polyvalente), Fillé sur Sarthe (Maison du temps libre), Souigné Flacé (Salle des fêtes) et une fois tous les 15 jours à la Suze sur Sarthe (Salle Raoul Pichon).

Un cinquième lieu d'accueil a ouvert ses portes depuis le 21 octobre 2011 sur la Commune de Chemiré-le-gaudin (un vendredi sur deux durant les périodes scolaires). La mairie a aménagé, grâce au soutien financier de la Communauté de communes du Val de Sarthe, de la Caisse d'Allocations Familiales et du programme de fond Européen Leader Pays Vallée de la Sarthe, un espace pour ranger le matériel du relais au sein de la salle des fêtes.

Par ailleurs, en fonction de la demande des assistantes maternelles, le Relais propose deux accueils itinérants par trimestre sur les Communes de Louplande et de Spay (à partir du 1^{er} décembre 2011) salle Léo Ferré, au centre communal Polyvalent Joël Le Theule.

Une nouvelle charte des matinées « Rencontres Jeux »

L'équipe du RAM a proposé aux assistantes maternelles fréquentant les matinées de « Rencontres Jeux » de réfléchir et d'échanger sur le déroulement et le contenu de ces temps d'éveil. A l'issue de plusieurs séances, des règles de fonctionnement ont été établies avec pour objectifs principaux :

- de familiariser les enfants aux échanges avec d'autres enfants ainsi qu'avec des adultes
- de les amener vers la socialisation (apprentissage de règles de vie avec d'autres enfants)
- de les accompagner dans leur développement en favorisant l'expérimentation, la découverte et la curiosité tout en respectant leurs envies et leur personnalité dans un espace aménagé sécurisé
- de permettre aux assistantes maternelles d'enrichir leur pratique au contact de leurs collègues.

Cette charte est un moyen de reconnaître les assistantes maternelles comme des professionnelles de la petite enfance.

Un éveil musical proposé aux tout-petits

En lien avec l'école de musique communautaire du Val de Sarthe, le multi-accueil propose pour la 5^{ème} année consécutive des séances d'éveil musical destinées aux enfants de 2 à 4 ans.

Lors de ces séances les tout petits découvrent en groupe de six, les notions de rythme, de sonorité et la manipulation d'instruments de musique. C'est également l'occasion pour eux de jouer avec leur corps (rondes, chansons à gestes...). Ils éveillent leur sensibilité et s'épanouissent avec la musique.

Accompagnée de Sylvie Douailin, enseignante à l'école de musique, et de Vanessa Metayer, auxiliaire de puériculture au Valanou, les enfants prennent plaisir à jouer et chanter.

Les séances ont lieu les mercredis matin (de 11h à 11h30 et de 11h30 à 12h) sauf pendant les vacances scolaires. Les familles seront conviées à une «représentation» au mois de juin 2012 pour clore le cycle.



Autour des musiques balkaniques



L'école de musique communautaire travaille cette année avec les «Blaga Ruze», groupe musical sarthois, afin de créer un spectacle autour des musiques balkaniques.

Ce projet regroupe deux orchestres et la chorale adulte de l'école de musique ainsi qu'un groupe d'élèves de l'école primaire «La Renardière» et l'orchestre du collège «Trouvé Chauvel» de la Suze sur Sarthe.

Les élèves se retrouveront le 15 janvier pour une journée de préparation qui aura lieu dans les locaux communautaires. Ils pourront ainsi rencontrer les musiciens professionnels les sensibilisant à l'art de la transmission musicale par l'oralité.

A l'issue de cette préparation, un spectacle réunira tous les élèves et le groupe «Blaga Ruze». Il aura lieu le samedi 12 mai 2012 à 20h à la salle polyvalente de la Suze sur Sarthe.

Concerts dates à retenir en 2012 :

4 février à 20 h

concert sur un répertoire des musiques de l'est
salle polyvalente de Voivres lès le Mans

16 mars à 20 h

concert de musiques actuelles
salle polyvalente de Parigné le Pôlin

12 mai à 20 h 30

spectacle avec les «Blaga Ruze»
salle polyvalente de la Suze sur Sarthe

3 juin

pique-nique musical
maison de la randonnée à Saint Jean du bois



Une belle saison touristique sur l'île MoulinSart

UN P'TIT COIN DE PARADIS !

Une nouvelle saison s'est terminée sur l'île MoulinSart. Elle reprendra dès avril 2012. Profitant d'une très belle météo au printemps et à l'automne, cette saison 2011 a atteint une fréquentation totale de 33 000 visiteurs. Une progression est constatée par rapport à la saison 2010 qui enregistre 30 000 visiteurs. Cette fréquentation place l'île MoulinSart parmi les sites les plus visités du département de la Sarthe.

Le Moulin Cyprien, toujours en activité, reste, cette année encore, l'attraction principale du site avec 12 500 visiteurs venus entre avril et octobre. Le Cabaret Estival, restaurant du site, ainsi que la Guinguette ont accueilli quant à eux 7 500 gourmands et danseurs. Les sept expositions du Centre d'art ont attiré, tout au long de la saison, 6 500 curieux. L'Espace nautique, ouvert de juin à août, a fait profiter à 375 personnes des joies de la navigation. S'ajoutent les promeneurs qui viennent en balade et profitent des allées paysagées de la plaine, des aires de jeux pour enfants, ainsi que les pêcheurs utilisant le parcours de pêche embarqué.

Outre l'accueil «d'individuels», l'île MoulinSart reçoit des groupes. Le Moulin Cyprien propose des visites guidées ainsi que des ateliers pains à destination des scolaires, centres de loisirs et également des adultes. Ce sont 1 750 personnes qui ont pu profiter de ces offres. Le Centre d'art a, pour sa part, accueilli

500 scolaires dans le cadre d'ateliers artistiques ; une large progression est enregistrée par rapport à 2010. Le Cabaret Estival propose également une offre à destination des groupes et des entreprises. Enfin, des séminaires sont accueillis dans certains espaces du site.

Les acteurs du site de l'île MoulinSart affichent donc une satisfaction quant à la fréquentation 2011, ceci malgré une météo estivale capricieuse. Cette année encore, il est constaté que les animations drainent un large flux de visiteurs. Aussi, les acteurs travaillent d'ores et déjà à la programmation 2012 qui sera riche en nouveautés pour répondre aux différentes attentes du public. Un guide sera publié et diffusé, notamment auprès des habitants du Val de Sarthe, dès le printemps prochain. Le site www.ile-moulinsart.com affichera également les animations 2012.

Bilan de la saison culturelle

Cheveux, sable, brouette, vêtements suspendus, débris, frigidaire, motoculteur, poissons, skateboard, etc... sont autant de matériaux utilisés pour les installations artistiques présentées au cours de cette saison 2011 du centre d'art de l'île MoulinSart. Ils ont parfois laissé perplexe, éveillé la curiosité, suscité la colère ou l'indifférence, fait voyager, émerveillé ou encore porté à sourire... L'art contemporain ne fait pas toujours l'unanimité mais a au moins le mérite de marquer les esprits, provoquer une réaction, et nous renvoyer à notre propre histoire au sens large en utilisant des moyens détournés qu'il faut prendre le temps de découvrir. Ainsi, sept expositions et cinq résidences diversifiées ont pu rythmer la programmation et attirer 6 528 visiteurs ainsi que 500 scolaires pour des visites guidées et des ateliers de pratiques artistiques en ayant toujours pour mission de favoriser la création et la diffusion de l'art contemporain. A noter que le nombre d'accueils de scolaires a largement augmenté cette année. La programmation dense, a été marquée par une collaboration avec le Puls'art (manifestation au Mans d'art contemporain reconnue), pour l'organisation d'un «After-Pulsart» sur l'île. Par ailleurs, un premier partenariat avec l'école supérieure des beaux-arts d'Angers-Tours-Le Mans a été initié à la travers la résidence de Marie de Geuser en juillet 2011.



Plus de 500 participants aux ateliers artistiques 2011



Le Centre d'art propose chaque année, en lien avec les expositions présentées, un encadrement spécifique pour les scolaires leur permettant ainsi de bénéficier d'une visite personnalisée en fonction de l'âge des enfants mais également un atelier de pratique artistique dont le but est de découvrir d'une manière ludique et approfondie le travail des artistes.

Du 2 au 29 mai, la résidence pédagogique d'Élise Guihard a permis aux élèves de suivre et comprendre le projet de l'artiste. Les architectures extérieures fixées sur les anciens éléments d'appareillage du Moulin, ont fait l'objet d'une médiation et d'un atelier en trois dimensions créé par l'artiste et encadré par cette dernière. La spontanéité des enfants ainsi que leur curiosité ont permis de créer un lien particulier avec l'artiste qui fut ravie de cette expérience. De retour dans les établissements, les oeuvres des enfants ont servis de base à un travail pédagogique avec les enseignants.

Ainsi, plus de 500 scolaires venus de l'ensemble du département, ont pu participer à l'atelier «Cheveux» avec Clémence Agnez, l'atelier «construction en 3D» avec Élise Guihard et l'atelier «After-Puls'art» pour les centres de loisirs venus au cours de l'été. Un chiffre en progression par rapport à 2010 et qui laisse présager pour 2012, un intérêt toujours croissant de la part des écoles.

Miguel Beudard, entre la Terre et l'Espace

Accueilli en résidence du 1^{er} au 15 août 2011 au centre d'art de l'île Moulinsart, Miguel Beudard a présenté une exposition intitulée «ON A ROULÉ SUR LA TERRE, on nous a aussi roulé dans la farine».

Le but de l'exposition était de jouer sur le mot «Terre» et «Espace» de la thématique 2011 et qui fut le lien entre toutes les pièces proposées. Le décalage par l'absurde, au cœur même de sa démarche artistique a permis à Miguel Beudard de détourner les mots et les objets pour mettre en avant le côté rural du lieu d'exposition ainsi que le côté lunaire évoqué à travers les aventures de Tintin dans l'album « On a marché sur la lune ». Ainsi le lien évident commence par le mot « MoulinSart » qui évoque à la fois l'île sur laquelle le centre d'art est implanté et le célèbre château du Capitaine Haddock. Le détournement des œuvres mêle donc l'univers terrestre et spatial avec une légèreté et un humour propre à l'artiste. La création d'une brouette affublée d'ailes en papier mais maintenues par des tendeurs empêchant l'envol de l'engin, la représentation du Spoutnik à travers la déformation d'une boule de pétanque, et la création du TMV (s'inspirant du LRV, véhicule lunaire présent dans la bande dessinée de Tintin), sont autant d'objets qui fut présentés au sein de cette exposition. Cette résidence a permis également d'aller plus loin dans l'expérimentation en proposant le soir du vernissage,



une performance surprenante où l'artiste se mettait en scène à bord de l'engin TMV (Terrestrial, Motostanding, Vehicule), motoculteur détourné en skate board motorisé pour un parcours périlleux sur les terrains vallonnés de l'île Moulinsart. Une démonstration étonnante qui a su séduire le public ayant répondu présent à l'invitation.

ZOOM

«After-Pulsart»

Le Centre d'art de l'île MoulinSart a proposé les 25 et 26 Juin 2011 un événement en partenariat avec la manifestation internationale d'art contemporain «Puls'art» qui a lieu au Mans depuis presque 20 ans. En 2011, Puls'art a eu lieu du 1^{er} au 5 juin. La rencontre privilégiée entre les artistes et le public était l'objectif de «l'After-Puls'art» qui a permis ainsi aux visiteurs d'assister en direct à la réalisation de dix oeuvres d'art sur des toiles grand format, réalisées par des artistes ayant participé à plusieurs éditions de «Puls'art». Petits et Grands ont également pu laisser libre court à leur imagination grâce à l'atelier de création artistique proposé au public tout au long du week-end. Chacun a pu participer à l'élaboration d'une oeuvre collective



sur une toile monumentale avec du matériel de peinture mis à disposition. Les toiles créées pendant l'After-Puls'art, ont ensuite été exposées dans le hall du Moulin de Cyprien jusqu'en octobre 2011. L'occasion pour les visiteurs n'ayant pas pu être présent les 24 et 25 juin de profiter des toiles achevées et d'une rétrospective photo de l'événement.

L'ensemble de l'équipe du centre d'art et des élus souhaitent pérenniser cet événement culturel original.

Partenariat avec l'école des Beaux-Arts Angers Tours Le Mans



Il s'agit d'une première pour le centre d'art qui cette année, a lancé un partenariat avec l'EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle), pour une résidence étudiante toujours dans le souci de favoriser la jeune création contemporaine.

Travaillant sur la conception d'images mentales des villes, Marie de Geuser, diplômé en juin 2011 a ainsi pu résider sur le site du 11 juillet au 8 août et proposer une installation intitulé « Déclinaison ». Le projet présenté, était une pièce in-situ où l'environnement était mis au service du dessin. Sur quatre panneaux disposés en file indienne, les paysages urbains se chevauchaient pour former une nouvelle ville projetée sur les rives, vierges de toute construction. Un contraste qui poussait à la réflexion

grâce à cette opposition entre une nature intacte face aux architectures imposantes allant des simples lotissements aux gratte-ciel américains. Cette résidence a permis ainsi à Marie de poursuivre son travail autour de la conception d'images mentales des villes via le réseau internet où elle continue ses recherches entre réalité et représentation. Le succès de ce premier partenariat avec l'EPCC laisse entrevoir un renouvellement pour l'été 2012.

PROCHAINEMENT

Et la saison 2012 ?

Une nouvelle programmation est en cours d'élaboration et vous sera très prochainement dévoilée. Résidences, expositions, ateliers, événements, seront toujours au programme. Des projets sont également en cours d'étude pour favoriser l'accès et la compréhension de l'art contemporain (conférences, livrets pédagogiques, etc..)

Rendez-vous donc à partir du 30 mars pour une saison surprenante...



Commune à la Une Louplande

Rencontre avec Noël Tellier, Maire de Louplande

Quels sont les principaux projets de votre équipe municipale sur votre mandat ?

Tout d'abord, nous avons entrepris de gros travaux pour aménager la rue principale, route du Mans. Ces travaux étaient nécessaires car il fallait se mettre aux normes en matière d'assainissement. Un nouveau séparatif «eaux pluviales» et eaux usées ont été installés. Nous en avons profité pour dissimuler les réseaux électriques, téléphoniques et installer un nouvel éclairage public à faible consommation d'énergie.

Cet aménagement vise également à améliorer la sécurité routière : des plateaux de réduction de vitesse ont été implantés, les stops ont été supprimés. Nous avons privilégié les priorités à droite et créé une zone 30 afin de limiter la vitesse. Cette rue a été également aménagée pour une meilleure accessibilité aux personnes handicapées.

Les travaux se sont terminés courant décembre 2011 par la plantation d'arbustes dans des massifs et d'arbres mi-tige. Tous ces travaux ont modifié et embelli l'aspect de notre centre bourg. Les élus ont la volonté d'améliorer le cadre de vie des Louplandais.

Ces travaux ont été subventionnés par la Communauté de communes du Val de Sarthe ?

Oui, effectivement la Communauté de communes du Val de Sarthe a accompagné ce projet en le finançant par un fond de concours à hauteur de 33 750 euros. Le coût total des travaux s'élève à 502 000 euros d'investissement subventionné à hauteur de 45% par l'État (Dotation Globale d'Équipement), par le Conseil général, la Communauté de communes du Val de Sarthe, l'agence de l'eau et l'aide parlementaire.

Votre second projet concerne l'habitat ?

Nous souhaitons vitaliser Louplande en développant l'habitat sur la Commune et en proposant un maximum de services aux habitants.

Pour cela, la construction d'un nouveau lotissement comprenant 21 lots en accession à la propriété est prévue. Les travaux de la 1^{ère} tranche démarreront courant 2012, suivi de la 2^{ème} tranche courant 2013. De plus, nous voulons agrandir le parc de logements locatifs de la Commune. Les travaux de construction de 7 logements locatifs Foyer Manceau débiteront en 2013. Nous pensons que l'habitat locatif permettra aux jeunes ménages de s'installer et ensuite d'avoir envie de faire construire sur la Commune. Ces logements pourront également être proposés aux personnes âgées qui veulent se rapprocher des commerces et des services.

L'habitat social est une compétence de la Communauté de communes ?

En effet, avec la Communauté de communes nous travaillons sur ce projet de construction d'habitat locatif. Elle se chargera, entre autre, de la viabilisation du terrain destiné à la construction.

Comme vous le soulignez, les élus ont la volonté de maintenir des services pour la population ?

Oui, c'est une volonté forte des élus actuels. Nous souhaitons maintenir une vitalité commerciale et des services publics. Nous soutenons le commerce local et nous avons, également, fait le choix de créer une agence postale communale lors de la suppression du bureau de poste.

Nous organisons un accueil des enfants en période scolaire, le matin et le soir, avant et après la classe. L'objectif est de proposer un mode de garde de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes et des besoins des enfants. Sur le temps extrascolaire, nous proposons «les mercredis récréatifs», un accueil de loisirs pendant les petites vacances et tout le mois de juillet pour les enfants de 3 à 11 ans et un lieu de rencontre «le Ketanou» et d'animation pour les 11-18 ans. Toutes ces activités sont encadrées par 3 animatrices agents municipaux.



Avez-vous d'autres gros projets ?

Oui, nous travaillons depuis le début de notre mandat sur la construction d'une nouvelle station d'épuration. Elle est nécessaire car la station actuelle n'est plus aux normes et sa capacité d'épuration est à saturation. En raison des spécificités du site de son implantation, les élus ont fait le choix d'une station d'épuration à boue activée. Les travaux devraient commencer courant 2013. Le montant estimé de cette opération s'élève à 1 000 000 d'euros.

Louplandais – Louplandaise

1522 habitants (en 2008)

Situé à 7 km de la Suze sur Sarthe

Louplande signifierait : «La lande des loups»

en raison des nombreux loups présents autrefois sur les terres louplandaises.

Infos pratiques

Communauté de communes du Val de Sarthe

Espace Communautaire

27 rue du 11 novembre - BP 26

72210 La Suze sur Sarthe

Tél 02.43.83.51.12 - Fax 02.43.83.51.13

accueil@cc-valdesarthe.fr

www.val-de-sarthe.fr

Service Emploi

Tél : 02 43 77 20 60 - Mail : emploi.social@cc-valdesarthe.fr

Horaires Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires

Relais Assistantes Maternelles

Tél : 02 43 83 52 41 - Mail : ram@cc-valdesarthe.fr

Horaires Tous les jeudis, de 9h à 12h et de 16h à 19h sur rendez-vous

Tous les vendredis de 15h30 à 18h30 sur rendez-vous

Autres jours possibles sur rendez-vous

Le Valanou, multi-accueil

Tél : 02 43 83 51 14 - Mail : multiaccueil@cc-valdesarthe.fr

Horaires Lundi : 7h30-17h30, mardi, jeudi et vendredi : 7h30-18h30

mercredi : 7h30-12h00

Service Jeunesse

Tél : 02.43.83.51.12 - Mail : animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr

École de Musique

Tél : 02.43.83.51.12 - Mail : ecoledemusique@cc-valdesarthe.fr

Horaires Du lundi au jeudi de : 9h -12h et de 14h - 18h

le vendredi de : 9h - 12h et de 14h - 17h30

Ile MoulinSart

Informations, tarifs et réservations au 06.64.17.13.88

ou sur moulin-vivant@orange.fr

Ouvert toute l'année sauf janvier du mercredi au dimanche 10h-13h / 14h-18h (ouverture également le lundi en juillet - août)

SPANC

Information et RDV auprès du technicien par téléphone

ou par mail spanc@cc-valdesarthe.fr

Déchetterie du Val de Sarthe

La Pièce du Neuf - 72210 Roëzé sur Sarthe - Tél : 02.43.88.74.69

Horaires Lundi : 13h30-18h - Mercredi : 13h30-18h - Jeudi : 10h-12h

Vendredi : 13h30-18h - Samedi : 10h-12h et 13h30-17h - Fermée les mardi, dimanche et jours fériés

Les habitants de Fillé sur Sarthe, Parigné le Pôlin et Spay peuvent accéder à la déchetterie de Guécélard (munis de leur vignette),

Chêne Vert - 72230 Guécélard - Tél 02.43.43.86.24.

Horaires Lundi : 10h/12h30 et 14h/18h Mercredi: 14h/18h Vendredi :

10h/12h30 et 14h/18h - Samedi : 8h30/12h30 et 14h/18h



La bourse au logement

La Communauté de communes a créé il y a plusieurs années un fichier d'information sur les logements et terrains à vendre ou à louer sur le territoire.

Cette bourse au logement permet de mettre en relation des demandeurs et des propriétaires qui proposent des offres de logement.

La bourse au logement ne vit que par les annonces que vous transmettez à la Communauté de communes et par le bouche à oreille. Pour que cette base de données continue à exister, n'hésitez plus, utilisez ce service pour vos biens immobiliers et parlez-en autour de vous.

Vous êtes à la recherche d'un logement :

- Consultez la liste mensuelle des offres de logement
- Téléchargez l'imprimé de demande de logement et le transmettre à la Communauté de communes

Vous disposez d'un logement :

- Téléchargez l'imprimé d'offre de logement et transmettez-le à la Communauté de Communes www.val-de-sarthe.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Philippe Girardot

Ont participé à ce numéro :

Laurence Ronseaux, Anne-Marie Cormier, Jonathan Tessier, François-Xavier Lefeuvre, Jean Mrozowski, Sylvestre Baptista, Philippe Alain, Fabienne Martineau, Noël Tellier, Elisabeth Penha, Régis André, Émilie Brault et Anne-Pauline Girard

CONCEPTION ET MISE EN PAGE :

Laurence Ronseaux et Denis Regoin

PHOTOS :

Communauté de communes Val de Sarthe
Jean Philippe Berlose

IMPRESSION : ITF Le Mans

TIRAGE : 8 500 exemplaires.

